



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ACTE MODIFICATIF N°1 AU MARCHÉ
D'ORDONNANCEMENT, PILOTAGE,
COORDINATION DES TRAVAUX DE
RENOVATION DU CLOS ET DU COUVERT DE
L'HOTEL DE VILLE, PASSE AVEC LA SOCIETE
METHODES ET PILOTAGE**

**DÉCISION N° DM-23-121
EN DATE DU 06 MARS 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire ;

VU la décision n° DM-20-234 du 10 octobre 2020 de signer le marché d'ordonnancement, pilotage et coordination des travaux de rénovation du clos et du couvert de l'Hôtel de Ville (notifié le 28/10/2020) ;

VU le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 09/02/2023, donnant un avis favorable pour l'acte modificatif n°1 ;

CONSIDÉRANT que l'acte modificatif n°1 a pour objet la prise en compte des retards de travaux des sociétés DUBOCQ et AUBERT LABANSAT sur la façade Sud de l'Hôtel de ville ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de ce fait d'acter un complément de mission d'ordonnancement, pilotage et coordination de deux mois supplémentaires jusqu'à la réception définitive des travaux (initialement prévue le 16/12/22) ;

D É C I D E

DE SIGNER l'acte modificatif n°1 avec la société METHODES ET PILOTAGE domicilié 5 rue de Logelbach – 75017 PARIS, représentée par Monsieur Christophe PINARD, Président, le marché d'ordonnancement, pilotage et coordination des travaux de rénovation du clos et du couvert de l'Hôtel de Ville.

Le montant de l'acte modificatif n°1 s'élève à 3 353,08 € HT.

Le nouveau montant du marché s'élève à 50 496,03 € HT.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des
grands travaux, de l'habitat et des travaux de
construction, d'entretien et de maintenance des
équipements publics,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230306-lmc1H10570H1-AR
Date de réception en Préfecture : 06/03/2023
Date de Publication : 06/03/2023